



## VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ?



CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN

# CE QUE L'ON FAIT POUR VOUS !

## Intermédiation locative

Passez par notre agence pour simplifier et sécuriser la location de votre bien.

## Souscription de garanties financières

## Rédaction des documents

Baux, avis d'échéances, quittances, mises en demeure, ...

## Recherche de locataires

États des lieux

## Encaissement des loyers

## Accompagnement social, médiation locative et suivi technique

# NOS ATOUTS :



## DES LOYERS SÉCURISÉS

- Des garanties institutionnelles solides tels que le FSL et VISALE
- Un fonds de sécurisation de 100K€ dédié à la prise en charge des impayés et des dégradations
- Des voies parallèles de recouvrement des loyers via une comptabilité publique



## DES AVANTAGES FINANCIERS

- Une réduction d'impôts sur le revenu pouvant atteindre jusqu'à 65%
- Une prime d'intermédiation locative jusqu'à 3000€ par logement
- Des honoraires de gestion et de location maîtrisés



## LA SÉRÉNITÉ D'UNE GESTION MAÎTRISÉE

- Un suivi technique attentif à valoriser votre patrimoine et à vous aider à mobiliser les aides pour rénover ou réhabiliter votre bien
- Un soutien juridique et administratif de vos droits et obligations de bailleurs
- Un suivi social des locataires pendant la durée du bail



## ÊTRE UN BAILLEUR ENGAGÉ ET SOLIDAIRE

- Être solidaire des ménages éprouvant des difficultés à accéder au parc locatif classique
- Leur permettre de construire un projet d'insertion durable par le logement

# QUI SOMMES-NOUS ?

- Une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) portée par les acteurs publics du département
- Une agence labellisée par la FAPIL et agréé par la **Préfecture du Département**
- Une équipe pluridisciplinaire composée de Techniciens, Gestionnaires locatifs, de Travailleurs sociaux et Comptables à votre écoute

# HONORAIRES/TARIFS

## Honoraires de gestion en mandat de gestion :

6 % TTC des loyers et charges bruts encaissés.

## Honoraires de location en mandat de gestion :

	À LA CHARGE DU LOCATAIRE	À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	4 € HT soit 4,80 € TTC	294 € HT soit 352,80 € TTC
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	1 € HT soit 1,20 € TTC	1 € HT soit 1,20 € TTC
Dans le cadre de la reprise en gestion d'un logement occupé		294 € HT soit 352,8 € TTC

# NOUS CONTACTER

## Maison de l'Habitat et du Cadre de vie :

📍 129, Avenue de la République,  
63100 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 42 73 66

✉ [contact@logementsolidaire63.fr](mailto:contact@logementsolidaire63.fr)



🌐 [www.logementsolidaire63.fr](http://www.logementsolidaire63.fr)